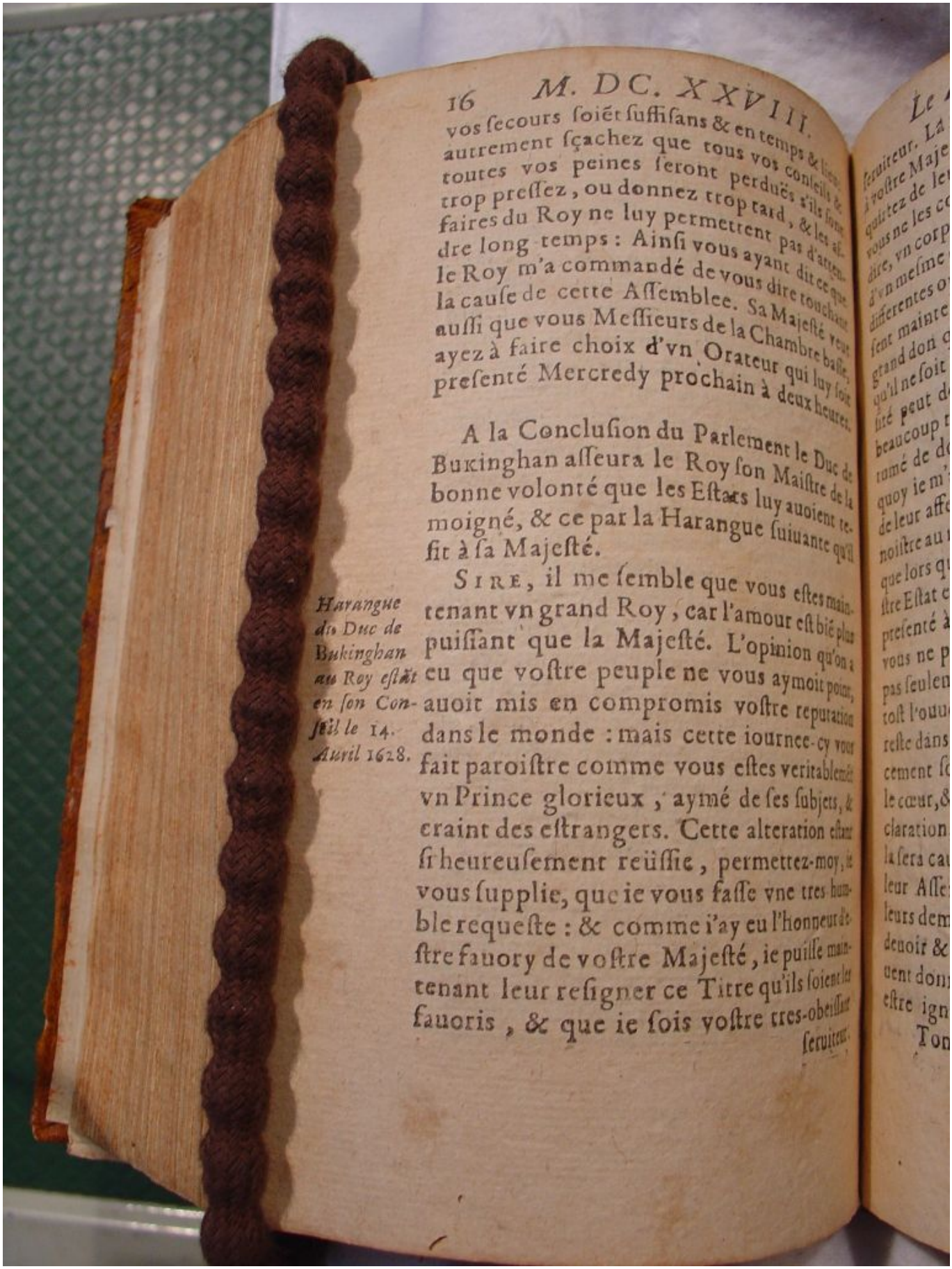
Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1628_016.jpg



vos secours soiét suffisans & en temps & lieu: autrement sçachez que tous vos conseils & toutes vos peines seront perduës s'ils sont trop pressez, ou donnez trop tard, & les affaires du Roy ne luy permettent pas d'attendre long temps: Ainsi vous ayant dit ce que le Roy m'a commandé de vous dire touchant la cause de cette Assemblee. Sa Majesté veut aussi que vous Messieurs de la Chambre baillez ayez à faire choix d'vn Orateur qui luy soit presenté Mercredy prochain à deux heures.

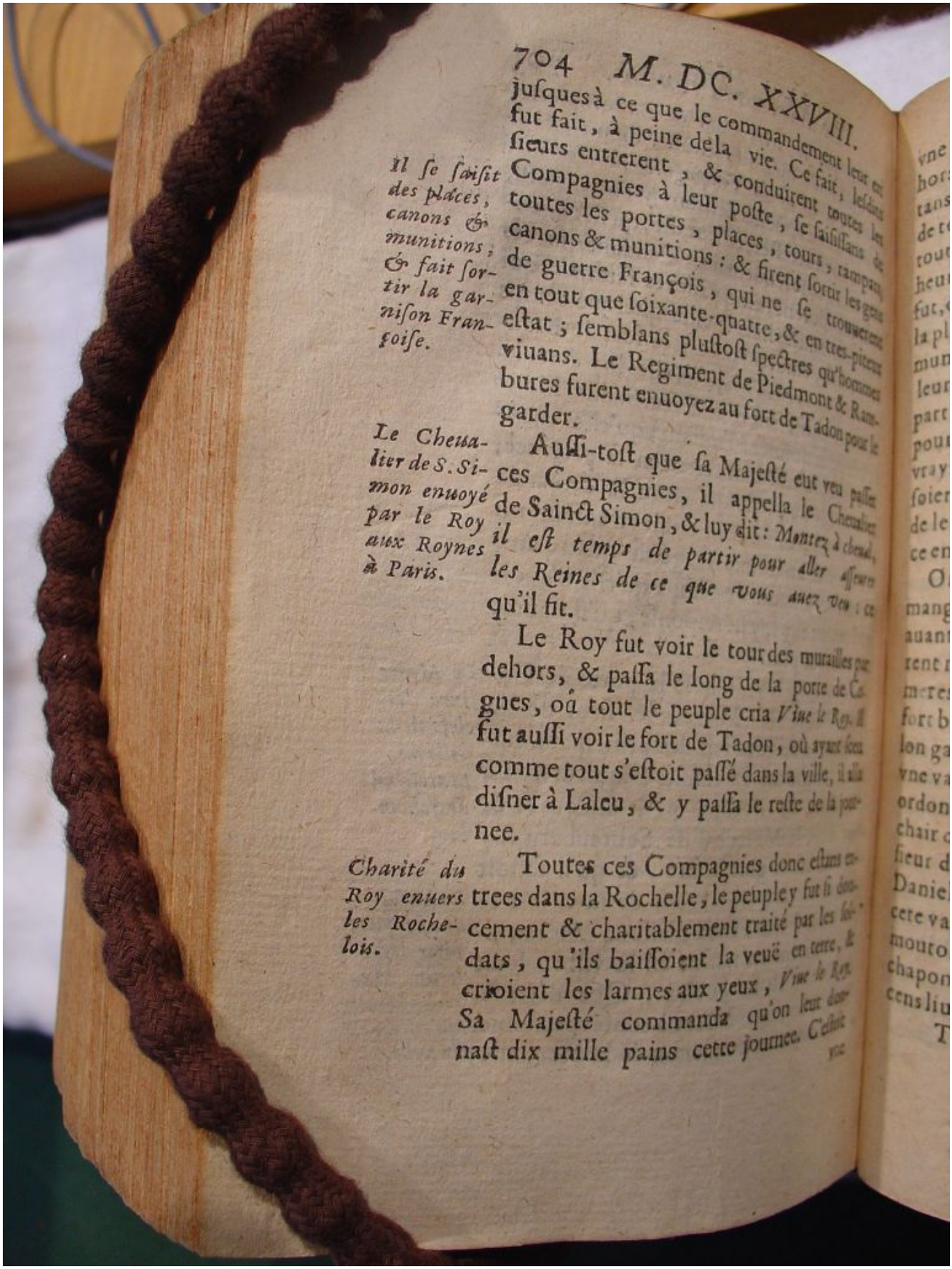
A la Conclusion du Parlement le Duc de Bukinghan asseura le Roy son Maistre de la bonne volonté que les Estats luy auoient tesmoigné, & ce par la Harangue suiuante qu'il fit à sa Majesté.

Harangue du Duc de Bukinghan au Roy estãt en son Conseil le 14. Auril 1628.

SIRE, il me semble que vous estes maintenant vn grand Roy, car l'amour est bié plus puissant que la Majesté. L'opinion qu'on a eu que vostre peuple ne vous aymoit point, auoit mis en compromis vostre reputation dans le monde: mais cette iournee-cy vous fait paroistre comme vous estes veritablemẽt vn Prince glorieux, aymé de ses subjets, & craint des estrangers. Cette alteration estant si heureusement reüssie, permettez-moy, ie vous supplie, que ie vous face vne tres-humble requeste: & comme i'ay eu l'honneur d'estre fauory de vostre Majesté, ie puisse maintenant leur resigner ce Titre qu'ils soient les fauoris, & que ie sois vostre tres-obeissant seruiteur.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1628_704.jpg



jusques à ce que le commandement leur en fut fait, à peine de la vie. Ce fait, lesdits sieurs entrerent, & conduirent toutes les Compagnies à leur poste, se saisissans de toutes les portes, places, tours, rampars, canons & munitions: & firent sortir les gens de guerre François, qui ne se trouverent en tout que soixante-quatre, & en tres-pitoyable estat; semblans plustost spectres qu'hommes viuans. Le Regiment de Piedmont & Rambures furent enuoyez au fort de Tadon pour le garder.

Il se saisit des places, canons & munitions, & fait sortir la garnison Françoise.

Le Cheualier de S. Simon enuoyé par le Roy aux Roynes à Paris.

Aussi-toſt que ſa Majeſté eut veu paſſer ces Compagnies, il appella le Cheualier de Sainct Simon, & luy dit: *Montez à cheual, il eſt temps de partir pour aller aſſeurer les Reines de ce que vous auez veu:* ce qu'il fit.

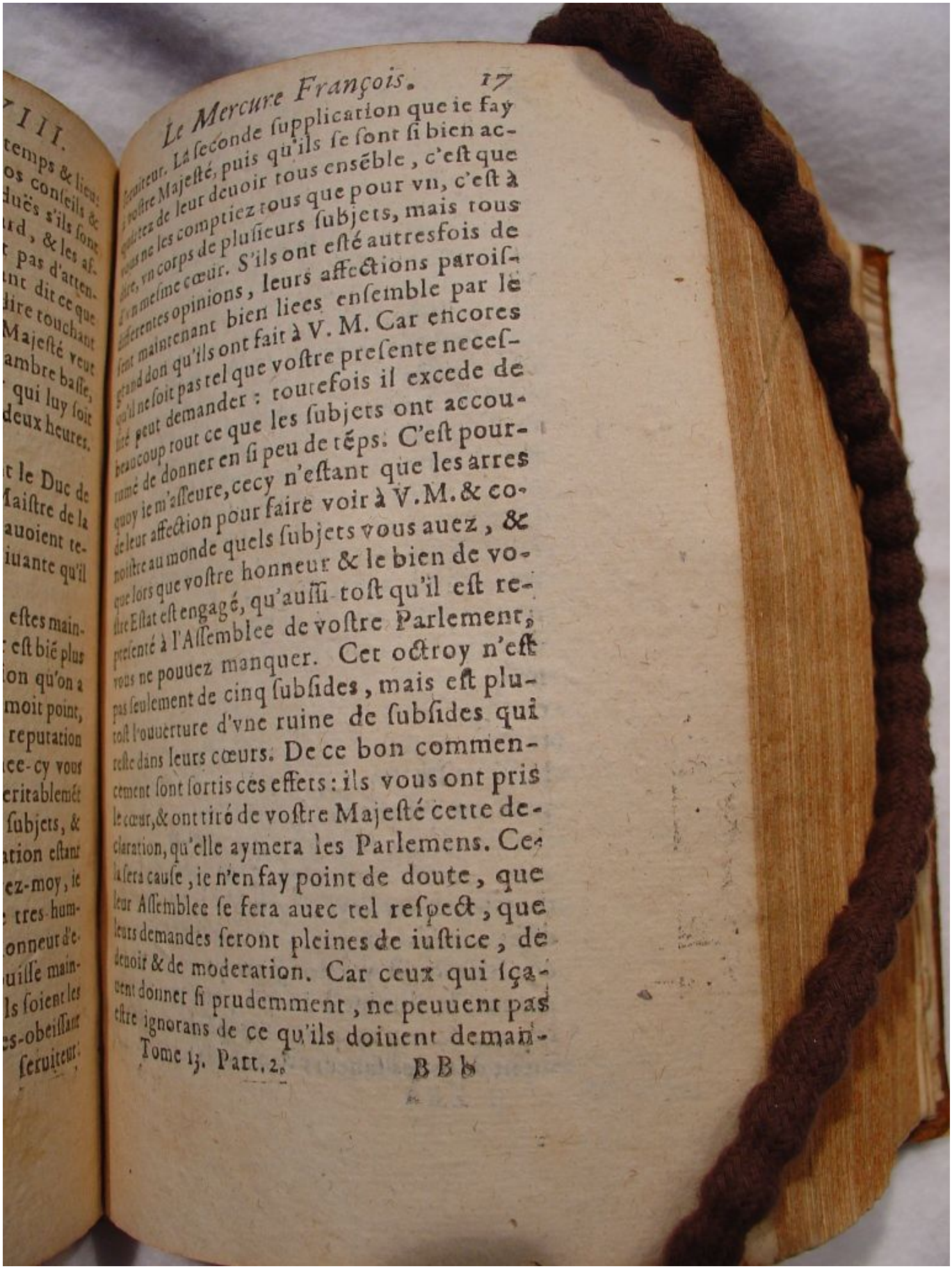
Le Roy fut voir le tour des murailles par dehors, & paſſa le long de la porte de Cognes, où tout le peuple cria *Viue le Roy.* Il fut auſſi voir le fort de Tadon, où ayant ſceu comme tout s'eſtoit paſſé dans la ville, il alla diſner à Laleu, & y paſſa le reſte de la journee.

Charité du Roy enuers les Rochelois.

Toutes ces Compagnies donc eſtans entrees dans la Rochelle, le peuple y fut ſi doucement & charitablement traité par les ſoldats, qu'ils baiſſoient la veuë en terre, & crioient les larmes aux yeux, *Viue le Roy.* Sa Majeſté commanda qu'on leur donnaſt dix mille pains cette journee. Cela fut

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1628_017.jpg



ſeruiteur. La ſeconde ſupplication que ie fay
à voſtre Majeſté, puis qu'ils ſe ſont ſi bien ac-
quittez de leur deuoir tous enſéble, c'eſt que
vous ne les comptiez tous que pour vn, c'eſt à
dire, vn corps de pluſieurs ſubjets, mais tous
d'vn meſme cœur. S'ils ont eſté autresfois de
differentes opinions, leurs affections paroiſ-
ſent maintenant bien liees enſemble par le
grand don qu'ils ont fait à V. M. Car encores
qu'il ne ſoit pas tel que voſtre preſente neceſ-
ſité peut demander : toutefois il excede de
beaucoup tout ce que les ſubjets ont accou-
ſtumé de donner en ſi peu de tẽps. C'eſt pour-
quoy ie m'aſſeure, cecy n'eſtant que les arres
de leur affection pour faire voir à V.M. & co-
noiſtre au monde quels ſubjets vous auez, &
que lors que voſtre honneur & le bien de vo-
ſtre Eſtat eſt engagé, qu'auſſi-toſt qu'il eſt re-
preſenté à l'Aſſemblee de voſtre Parlement,
vous ne pouuez manquer. Cet octroy n'eſt
pas ſeulement de cinq ſubſides, mais eſt plu-
toſt l'ouuerture d'vne ruine de ſubſides qui
reſte dans leurs cœurs. De ce bon commen-
cement ſont ſortis ces effets : ils vous ont pris
le cœur, & ont tiré de voſtre Majeſté cette de-
claration, qu'elle aymera les Parlemens. Ce-
la ſera cauſe, ie n'en fay point de doute, que
leur Aſſemblee ſe fera auec tel reſpect, que
leurs demandes ſeront pleines de iuſtice, de
deuoir & de moderation. Car ceux qui ſça-
uent donner ſi prudemment, ne peuuent pas
eſtre ignorans de ce qu'ils doiuent deman-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1628_705.jpg

vne choſe effroyable de voir les morts hors & dedans la ville, & les faces des habitans plus morts que vifs; les grands & petits de toutes conditions demandoient du pain à tout le monde: & cela dura iuſques à deux heures apres midy. Vne choſe remarquable fut, que ces Compagnies entrans dans la ville, la plus part des ſoldats auoient leur pain de munition attaché à leur bandoüilliere ou à leur ceinture: ce que voyãt ce peuple la pluſpart ne peurent s'empecher de ſe jetter deſſus pour en auoir ou de force ou d'amitié: choſe vrayment pitoyable, auſſi les ſoldats ne faiſoient grande reſiſtance pour les empecher de le prendre, tant la pitié auoit trouué place en leurs cœurs.

Pitié des ſoldats enuers ce peuple affamé.

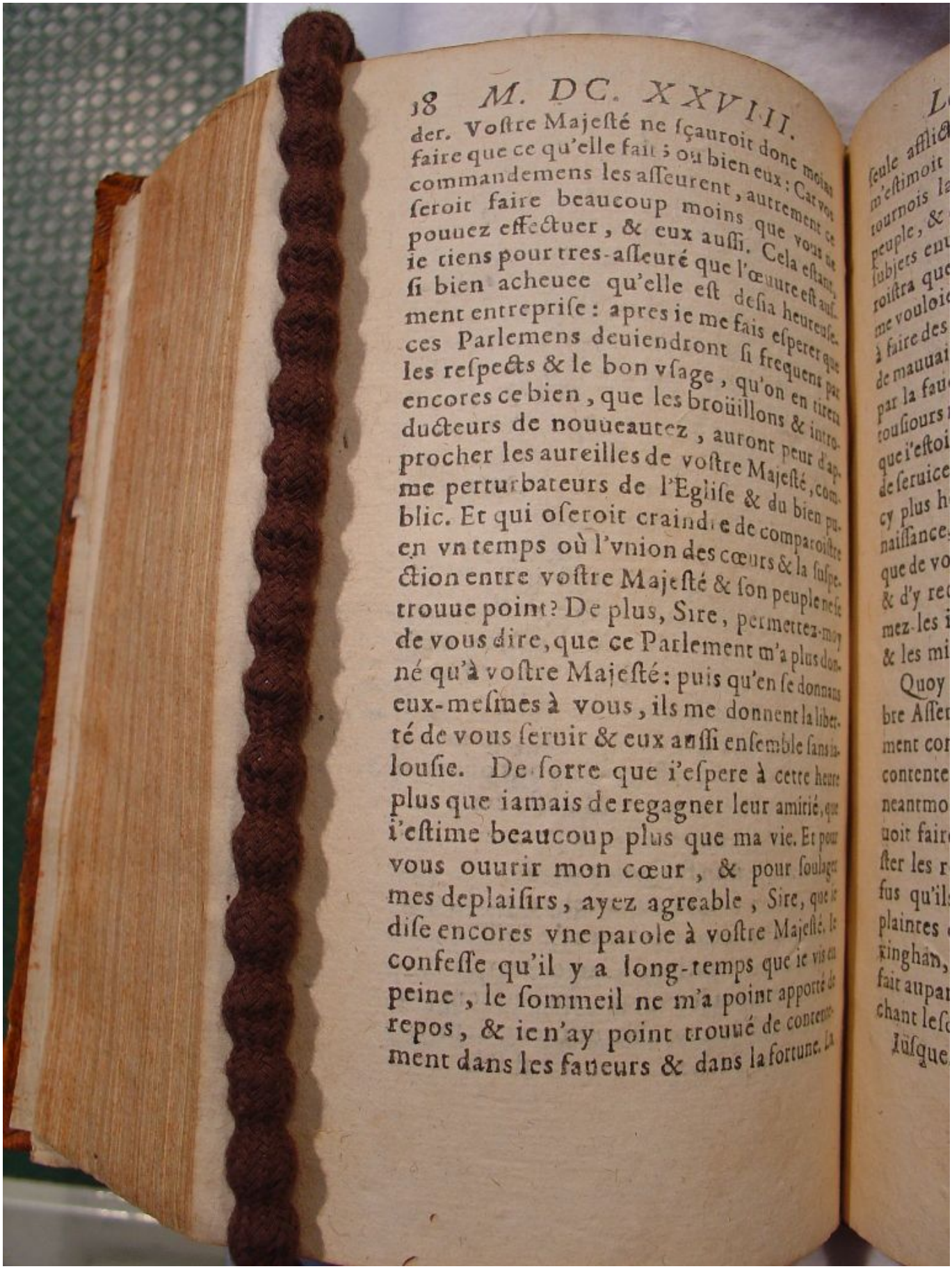
On a ſceu au vray dans la ville qu'ils ont mangé des corps morts, & que huit jours auant l'entree du Roy trois qui en mangerent moururent ſur le champ. On a veu des meres nourriſſans leurs enfans qui eſtoient fort beaux, & y auoit encore trois vaches que lon gardoit pour eux. Peu de tẽps auparauant vne vache fut venduë ſept cens écus, & par ordonnance de la Police le prix fut mis à la chair d'icelle à raiſon de cent ſols la liure. Le ſieur de Marillac eſtant logé chez vn nommé Daniel Gilles, il luy fut montré la langue de cete vache qu'il auoit encore. Le quartier de mouton ſe vendoit 50. francs, vne poule ou chapon 30. francs, & le boiſſeau de bled huit cens liures.

Mort ſubite de trois Rochelois pour auoir mangé des corps morts.

Prix du Blé & de la viãde dans la ville ſur la fin du ſiege.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1628_018.jpg



der. Voſtre Majeſté ne ſçauroit donc moins faire que ce qu'elle fait ; ou bien eux : Car vos commandemens les aſſeurent, autrement ce ſeroit faire beaucoup moins que vous ne pouuez effectuer, & eux auſſi. Cela eſtant, ie tiens pour tres-aſſeuré que l'œuure eſt auſſi bien acheuee qu'elle eſt deſia heureuſement entrepriſe : apres ie me fais eſperer que ces Parlemens deuiendront ſi frequents par les reſpects & le bon vſage, qu'on en tirera encores ce bien, que les broüillons & introducteurs de nouueautez, auront peur d'approcher les aureilles de voſtre Majeſté, comme perturbateurs de l'Egliſe & du bien public. Et qui oſeroit craindre de comparoiſtre en vn temps où l'vnion des cœurs & la ſuiſpection entre voſtre Majeſté & ſon peuple ne ſe trouue point? De plus, Sire, permettez-moy de vous dire, que ce Parlement m'a plus donné qu'à voſtre Majeſté: puis qu'en ſe donnant eux-meſmes à vous, ils me donnent la liberté de vous ſeruir & eux auſſi enſemble ſans ialouſie. De ſorte que i'eſpere à cette heure plus que iamais de regagner leur amitié, que i'eſtime beaucoup plus que ma vie. Et pour vous ouurir mon cœur, & pour ſoulager mes deplaiſirs, ayez agreable, Sire, que ie diſe encores vne parole à voſtre Majeſté. Ie confeſſe qu'il y a long-temps que ie vis en peine, le ſommeil ne m'a point apporté de repos, & ie n'ay point trouué de contentement dans les faueurs & dans la fortune. La

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1628_706.jpg

La Religion Cat. Apostol. Rom. aprend aux suiets d'obeyr aux Roys.

A la verité il n'y a point d'Hostel-Dieu ny d'hospital où il y eut plus de charité à faire qu'en cette ville là toute pleine de pauures & d'affamez : aussi la charité estoit double, par ce que c'estoit faire du bien aux ennemis pro-pres, ce qui leur donnoit sujet de se recon-noitre, voiant que la Religion Cat. Apost. & Rom. est si bonne & si pleine de pieté ; & qu'elle apprend aux sujets d'obeyr aux Roys.

Le Cardinal de Richelieu & toute la Cour entrent dans la Ro-chelle.

Ce mesme jour tous les logemens ayans esté faits & marquez dans la ville, Monsieur le Cardinal y entra & toute la Cour y des-cendit à saincte Marguerite, auquel lieu on trouua vn bon magasin de guerre, & entre autres choses cinq barriques pleines de dou-zains de leur nouuelle forge & fabrique. Guit-ton Maire assisté de six Archers se presenta pour saluer le sieur Cardinal, mais on luy fit commandement de congedier ses Archers, pource qu'il n'estoit plus Maire, & deffences luy furent faites de se plus qualifier, tel sur peine de la vie.

Bon magasin de guerre trouué dans S. Margueri-te.

Deffences sõt faites à Guit-ton de se qua-lifier Maire à peine de la vie.

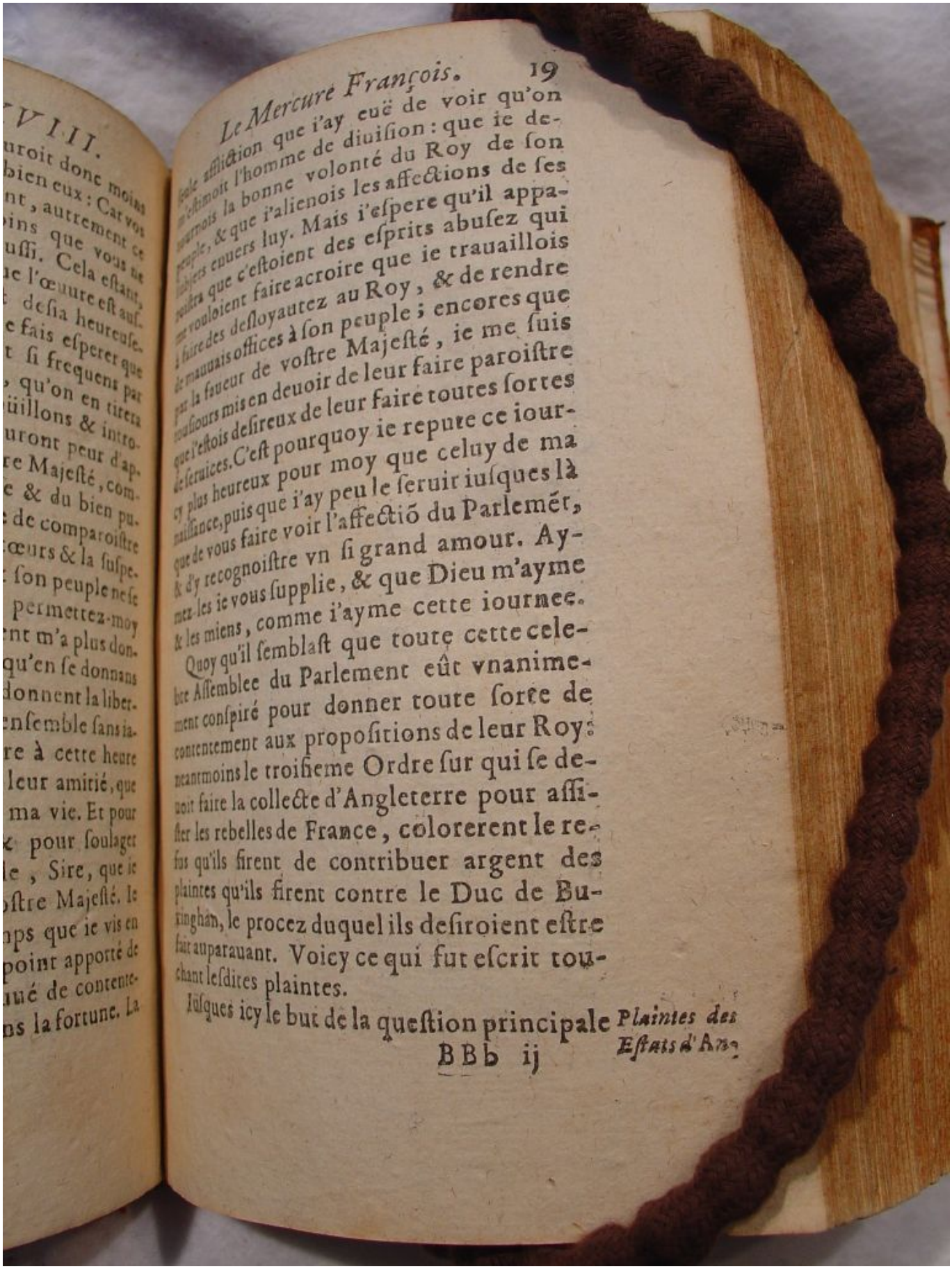
Viures & munitions que le Roy fait entrer dans la Ro-chelle.

Le Mardi 31. dernier jour d'Octobre dés l'aube du jour entrerent en la ville plus de 3000. Chariots, quantité de bœufs & mou-tons par troupeaux, tous les viuandiers auec vins & autres munitions qui ne se vendirent dés ce jour & suiuans, qu'au prix ordinaire qu'ils les vendoient à l'armee, le reste de ce jour fut emploié à retablir les PP. de l'Ora-toire & faire leurs logemens. Ce mesme jour sortirent par la Chaisne dans vne chaloupe

Garnison Angloise mi-se hors la Ro-chelle par mer.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1628_019.jpg



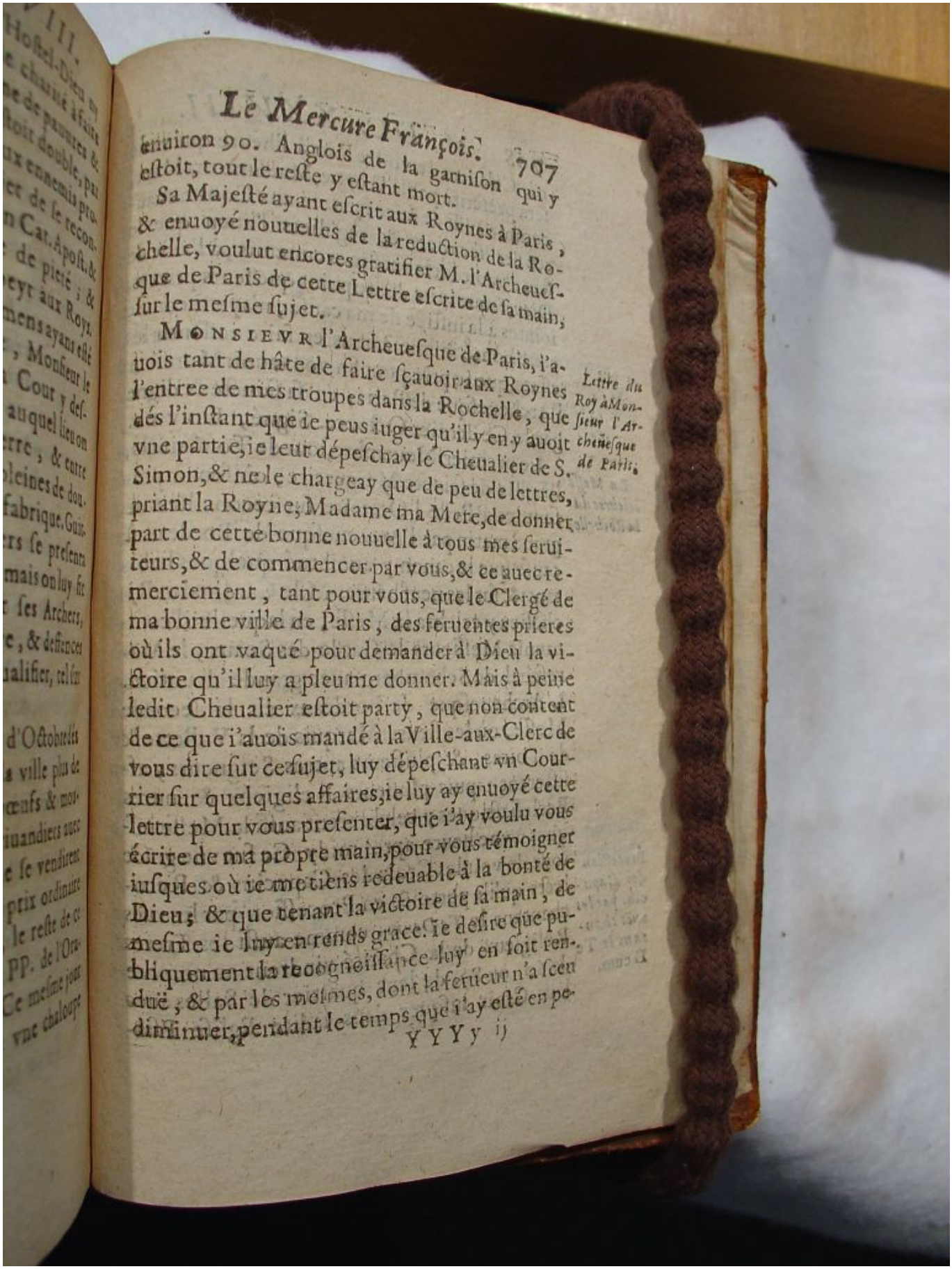
grande affliction que i'ay euë de voir qu'on ne eſtimoit l'homme de diuiſion : que ie deſarmois la bonne volonté du Roy de ſon peuple, & que i'alienois les affections de ſes ſubiets enuers luy. Mais i'eſpere qu'il apparoiſtra que c'eſtoient des eſprits abuſez qui me vouloient faire acroire que ie trauaillois à faire des deſloyautez au Roy, & de rendre de mauuais offices à ſon peuple ; encores que par la faueur de voſtre Majeſté, ie me ſuis touſiours mis en deuoir de leur faire paroiſtre que i'eſtois deſireux de leur faire toutes ſortes de ſeruices. C'eſt pourquoy ie repute ce iourcy plus heureux pour moy que celuy de ma naiſſance, puis que i'ay peu le ſeruir iuſques là que de vous faire voir l'affectiõ du Parlemẽt, & d'y recognoiſtre vn ſi grand amour. Ayez-les ie vous ſupplie, & que Dieu m'ayme & les miens, comme i'ayme cette iournee.

Quoy qu'il ſemblaſt que toute cette celebre Aſſemblee du Parlement eût vnanimement conſpiré pour donner toute ſorte de contentement aux propoſitions de leur Roy : neantmoins le troiſieme Ordre ſur qui ſe deuoit faire la collecte d'Angleterre pour aſſiſter les rebelles de France, colorerent le refus qu'ils firent de contribuer argent des plaintes qu'ils firent contre le Duc de Buſinghan, le procez duquel ils deſiroient eſtre fait auparauant. Voicy ce qui fut eſcrit touchant leſdites plaintes.

Iuſques icy le but de la queſtion principale *Plaintes des Eſtats d'An-*

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1628_707.jpg



enuiron 90. Anglois de la garniſon qui y eſtoit, tout le reſte y eſtant mort.

Sa Majeſté ayant eſcrit aux Roynes à Paris, & enuoyé nouuelles de la reduction de la Rochelle, voulut encores gratifier M. l'Archeueſque de Paris de cette Lettre eſcrite de ſa main, ſur le meſme ſujet.

Lettre du Roy à Monſieur l'Archeueſque de Paris.

MONSIEVR l'Archeueſque de Paris, i'auois tant de hâte de faire ſçauoir aux Roynes l'entree de mes troupes dans la Rochelle, que dés l'inſtant que ie peus iuger qu'il y en y auoit vne partie, ie leur dépeſchay le Cheualier de S. Simon, & ne le chargeay que de peu de lettres, priant la Royne, Madame ma Mere, de donner part de cette bonne nouuelle à tous mes ſeruiteurs, & de commencer par vous, & ce auec remerciement, tant pour vous, que le Clergé de ma bonne ville de Paris, des feruentes prieres où ils ont vaqué pour demander à Dieu la victoire qu'il luy a pleu me donner. Mais à peine ledit Cheualier eſtoit party, que non content de ce que i'auois mandé à la Ville-aux-Clerc de vous dire ſur ce ſujet, luy dépeſchant vn Courrier ſur quelques affaires, ie luy ay enuoyé cette lettre pour vous preſenter, que i'ay voulu vous écrire de ma propre main, pour vous témoigner iuſques où ie me tiens redeuable à la bonté de Dieu; & que tenant la victoire de ſa main, de meſme ie luy en rends grace. Ie deſire que publiquement la recognoiſſance luy en ſoit renduë, & par les meſmes, dont la ferueur n'a ſceu diminuer, pendant le temps que i'ay eſté en pe-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1628_708.jpg

ril. Cela ſera de voſtre ſoin à l'heure qui vous ſera preſcrite par la Royne, Madame ma Mere, comme auſſi de faire ſçauoir aux Communautez des ſeculiers & reguliers l'aueu que ie fais d'auoir ſurmonté mes ennemis, à l'aide de Dieu, & que ie ne doute point que leurs prieres, iointes à la iuſtice de ma cauſe, n'ayent conuié cette bonté infinie à nous en faire reſſentir les effets, que ie prie, pour fin, vous auoir Monſieur l'Archeueſque de Paris, en ſa ſaincte & digne garde. Ce dernier Octobre. Signé, LOVYS.

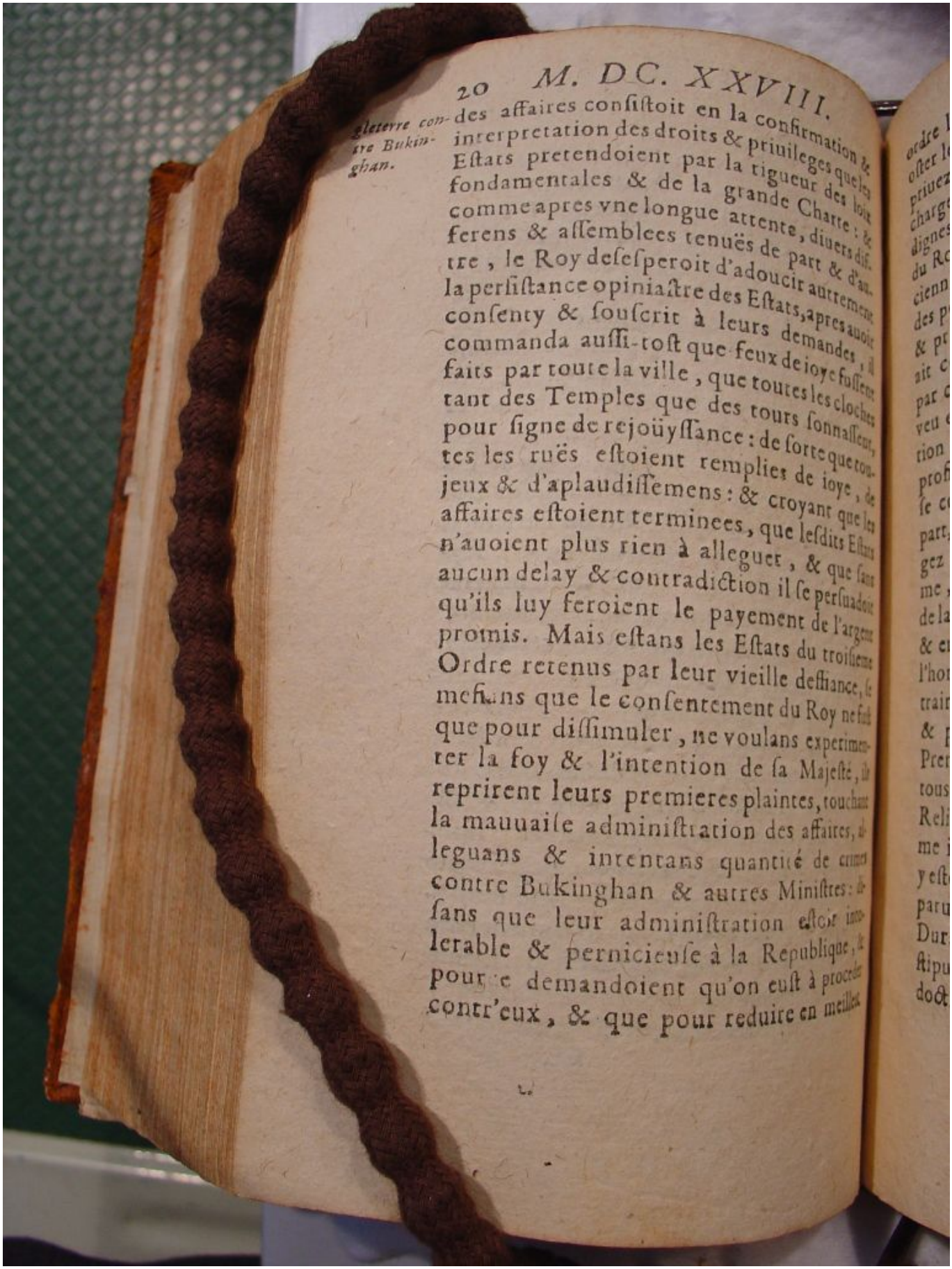
La Meſſe celebree dãs la Rochelle.

Le premier Nouembre, iour de Touſſaincts, l'Egliſe de ſaincte Marguerite, où ſont à preſent les PP. de l'Oratoire fut reconciliee de grand matin par l'Archeueſque de Bordeaux à cauſe que le canon y auoit tué quelques habitans: & ſur les neuf heures M. le Cardinal de Richelieu y celebra la Meſſe, en laquelle il communia Meſſieurs le Garde des Seaux, le Mareſchal de Schomberg auec grande deuotion. L'Archeueſque de Bordeaux dit la ſeconde Meſſe, où les ſieurs Marquis de la Vallette & de Toiras, & pluſieurs autres Seigneurs y aſſiſterent: puis pluſieurs Religieux & autres Eccleſiaſtiques y celebrerent auſſi la Meſſe iuſques à vne heure apres midy. Ce fut vne grãde ioye de voir les Croix des Capucins & Recolects qu'ils portoiẽt en Proceſſion par les ruës chantans le *Te Deum*, comme auſſi les Freres Religieux de la Charité vindrent au nombre de 60. ou 80. de leur quartier de Salles auec leur Croix iuſques dans ladite Egliſe Pſal-

Proceſſion des Capucins par les ruës chantans le Te Deum.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1628_020.jpg



gleterre contre Bukinghan.

des affaires consistoit en la confirmation & interpretation des droits & priuileges que les Estats pretendoient par la rigueur des loix fondamentales & de la grande Charte : & comme apres vne longue attente, diuers differens & assemblees tenuës de part & d'autre, le Roy desesperoit d'adoucir autrement la persistance opiniastre des Estats, apres auoir consenty & souscrit à leurs demandes, il commanda aussi-tost que feux de ioye fussent faits par toute la ville, que toutes les cloches tant des Temples que des tours sonnassent, pour signe de rejoüyssance : de sorte que toutes les ruës estoient remplies de ioye, de jeux & d'aplaudissemens : & croyant que les affaires estoient terminees, que lesdits Estats n'auoient plus rien à alleguer, & que sans aucun delay & contradiction il se persuadoit qu'ils luy feroient le payement de l'argent promis. Mais estans les Estats du troisieme Ordre retenus par leur vieille deffiance, se mefians que le consentement du Roy ne fust que pour dissimuler, ne voulans experimenter la foy & l'intention de sa Majesté, ils reprirent leurs premieres plaintes, touchant la mauuaise administration des affaires, alleguans & intentans quantité de crimes contre Bukinghan & autres Ministres : disans que leur administration estoit intolerable & pernicieuse à la Republique, & pour ce demandoient qu'on eust à proceder contr'eux, & que pour reduire en meilleu

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan